

Le TOUCASSIN



2023 ANNÉE DU PATRIMOINE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
#7 / MARS 2023

4



7



21



“
F
D
E



CHÈRES TOUCASSINES, CHERS TOUCASSINS

Après une année 2022 tournée vers la jeunesse, l'année 2023 sera tournée vers notre magnifique patrimoine. Seul site sélectionné par le loto du Patrimoine (Mission BERN) dans le VAR, la CASA NIEVES profite actuellement de ses premiers travaux de sauvegarde avec la rénovation de sa toiture. L'église, bâtiment oh combien symbolique dans un village, profite également de la restauration de sa toiture qui en avait bien besoin depuis des décennies. Enfin, la Font du Thon, berceau de la création de notre village par les Frères TOCASSO, se verra réhabilitée à l'ancienne pour le plus grand bonheur des familles qui ont connu ce lieu majestueux et pour les autres qui souhaiteront le découvrir.

Tout ceci n'est possible qu'à partir d'un travail de gestion rigoureuse de nos finances. Les collectivités sont mises à mal par les crises successives depuis 2020 et certaines décisions gouvernementales qui grèvent de manière drastique nos marges de manœuvres qui deviennent quasi nulles. Malgré ces difficultés, nous n'augmenterons pas la fiscalité communale (qui n'a plus augmenté depuis plus de 20 ans) comme sont contraintes de le faire de nombreuses communes cette année.

Nous chercherons encore des sources d'économie, notamment sur l'énergie, et nous investirons de manière ambitieuse mais prudente.

L'attractivité de notre commune s'amplifie par la vie sociale et l'âme qui naît depuis maintenant une bonne année et la levée progressive des restrictions sanitaires.

Vous pouvez compter sur la détermination et l'engagement de la municipalité pour améliorer encore et encore votre cadre de vie et votre quotidien.

Je vous souhaite une très belle lecture de ce nouveau Toucassin.

Bien chaleureusement
Jérémie FABRE



VŒUX DU MAIRE!



UNE PREMIÈRE CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

La salle des fêtes était comble pour la cérémonie des vœux le mardi 24 janvier dernier. En présence de nombreux maires et élus des communes voisines, Monsieur le Maire Jérémie FABRE, accompagné des élus de la majorité, a dressé le bilan de presque 3 années de mandat.

65%

du projet municipal sur 10 ans ont été réalisés depuis 2020. Finances, sécurité, redynamisation de la vie locale, cadre de vie, cohésion sociale, jeunesse, transition écologique, communication, démocratie participative, aucun thème n'a été oublié (Le bilan de mi-mandat sera édité en septembre).

La cérémonie fut aussi l'occasion de mettre à l'honneur des personnalités qui œuvrent ou qui ont œuvré pour la commune, avec la remise de la médaille de la ville et de l'illustration de Solliès-Toucas.

JEAN-PIERRE BICHAUD,

qui est l'un des plus anciens judokas de Solliès-Toucas avec près de 40 ans de présence au judo club Solliésien. Excellent judoka, il est ceinture noire 2^odan, de nombreuses fois sur les podiums départementaux et régionaux. Il a effectué avec le club des stages Nationaux



et Internationaux. Il fut l'un des premiers en 1992 à suivre pendant plus d'un mois un stage au Japon. Il s'investit énormément dans le club de judo. Au décès du Président Dainotti, c'est tout naturellement que Jean-Pierre BICHAUD a repris le flambeau du club il y a plus de 25 ans.



PATRICE FILONI,

qui a été l'entraîneur de karaté pendant 24 ans au sein du karaté club de la Vallée du Gapeau. Il y a enseigné des cours de tous niveaux et a formé des compétiteurs ayant obtenu de nombreux podiums à tous les échelons, du niveau départemental au niveau national ainsi que plus de 80 ceintures noires. Il était extrêmement investi auprès des jeunes.

Pour faciliter l'accès aux activités sportives après l'école, il se rendait lui-même à la sortie des classes à 16h30 pour récupérer ses élèves. Il a enseigné avec passion un karaté destiné à tous, traditionnel et sportif, la compétition, n'étant qu'une vitrine, ne concernait finalement qu'une part mineure des effectifs. Il a participé également à la

vie communale : les ateliers du temps de midi à l'école, puis les Nouvelles Activités Périscolaires (les NAP), il s'investit également dans le téléthon en organisant une course dans le village. En septembre dernier, Patrice FILONI a passé le flambeau à la jeune Marjorie PERELLO qui poursuit avec panache les activités de l'association de karaté.

2023, l'année du PATRIMOINE

L'ANNÉE 2023 A DÉMARRÉ AVEC LE LANCEMENT DE BEAUX PROJETS D'ENVERGURE POUR NOTRE PATRIMOINE COMMUNAL : LA RÉFECTION DE L'ÉGLISE SAINT-CHRISTOPHE, ATTENDUE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, LA RÉHABILITATION DE LA FONT DU THON, BERCEAU DE NOTRE COMMUNE ET LA RÉFECTION DE LA CASA NIEVES ET DE SON JARDIN REMARQUABLE, LAISSÉS À L'ABANDON DEPUIS TROP LONGTEMPS.

L'ÉGLISE SAINT-CHRISTOPHE : LES TRAVAUX SONT EN COURS

En 2020, lorsque la nouvelle municipalité a pris ses fonctions, elle a immédiatement fait réaliser un audit de l'état de son patrimoine en vue de programmer les interventions urgentes de sauvetage de ce dernier. A cette occasion, il a été révélé que malgré les travaux réalisés les dernières années dans l'église Saint-Christophe, ceux-ci n'ont pas traité les origines des infiltrations et donc des dégradations. Bien que la façade de l'église ait bénéficié d'une restauration en 2019, les dernières interventions de restauration de l'intérieur de l'église ont été effectuées entre 1990 et 1993.

L'église Saint-Christophe date de 1701. Son retable et la cloche sont inscrits à l'inventaire des monuments historiques. Depuis 2009, l'église abrite un orgue exceptionnel tant par sa modernité électronique que par son dimensionnement. Nombreux sont les organistes renommés à être accueillis au sein de l'église pour des concerts. Les élèves du conservatoire de Toulon Provence Méditerranée ont également le plaisir de



venir jouer sur ce magnifique instrument. Comme beaucoup d'édifices, l'église Saint-Christophe, principal bâtiment religieux du centre-ville de Solliès-Toucas a subi ces dernières années des dégradations liées au vieillissement du bâtiment et au manque d'entretien régulier. En fin d'année 2020, le diagnostic était clair : les 2/3 de la toiture et la charpente doivent être reprises ainsi que les plâtres et peintures à l'intérieur du bâtiment.

Les travaux ont démarré en janvier 2023 avec le traitement curatif des bois de charpente de l'église et de la chapelle et la réfection de la toiture principale et des toitures latérales. Ces travaux dureront jusqu'au mois de mai 2023. Le coût de cette première phase de travaux s'élève à 135 000 € HT

La seconde phase des travaux consistera en la reprise des plâtres et des peintures ainsi que la rénovation de l'éclairage intérieur. Ces travaux sont prévus pour 2024 avec un coût prévisionnel de 200 000 € HT minimum.

La commune a obtenu une subvention du Département du Var de 30 000€ et de la Fondation du patrimoine de 5000 €.

Avec la collaboration de la paroisse, de l'association Les Amis de l'église et de la Fondation du patrimoine, un appel aux dons a été lancé pour financer une partie des travaux. A ce jour, les dons s'élèvent à 8000€. La cagnotte est toujours en ligne si vous souhaitez participer à la rénovation de l'édifice (www.fondation-patrimoine.org).





CHAPELLE DE VALAURY

La municipalité remercie l'association du Hameau de Valaury et les donateurs pour le don de 750€ dédié à la réfection du Joug de la cloche de la chapelle de Valaury.

Rappelons que la toiture de ce bijou patrimonial a été rénové dès la première année du mandat.



LA FONT DU THON, BERCEAU DE NOTRE COMMUNE

La fontaine du Thon est le lieu natif de Solliès-Toucas, où coule la source qui a permis au village de prospérer.

En 1501, deux italiens, les frères Tocasso, établirent entre les rives du Gapeau et la source du Thon les bastides construites par la paysannerie locale. Elles furent appelées les maisons de campagne des Tocasso. Le nom francisé devint Tocasse, Toucasse puis Toucas. C'est ainsi qu'est né le village de Solliès-Toucas, qui au cours des siècles s'est étendu le long de la rive droite du fleuve.

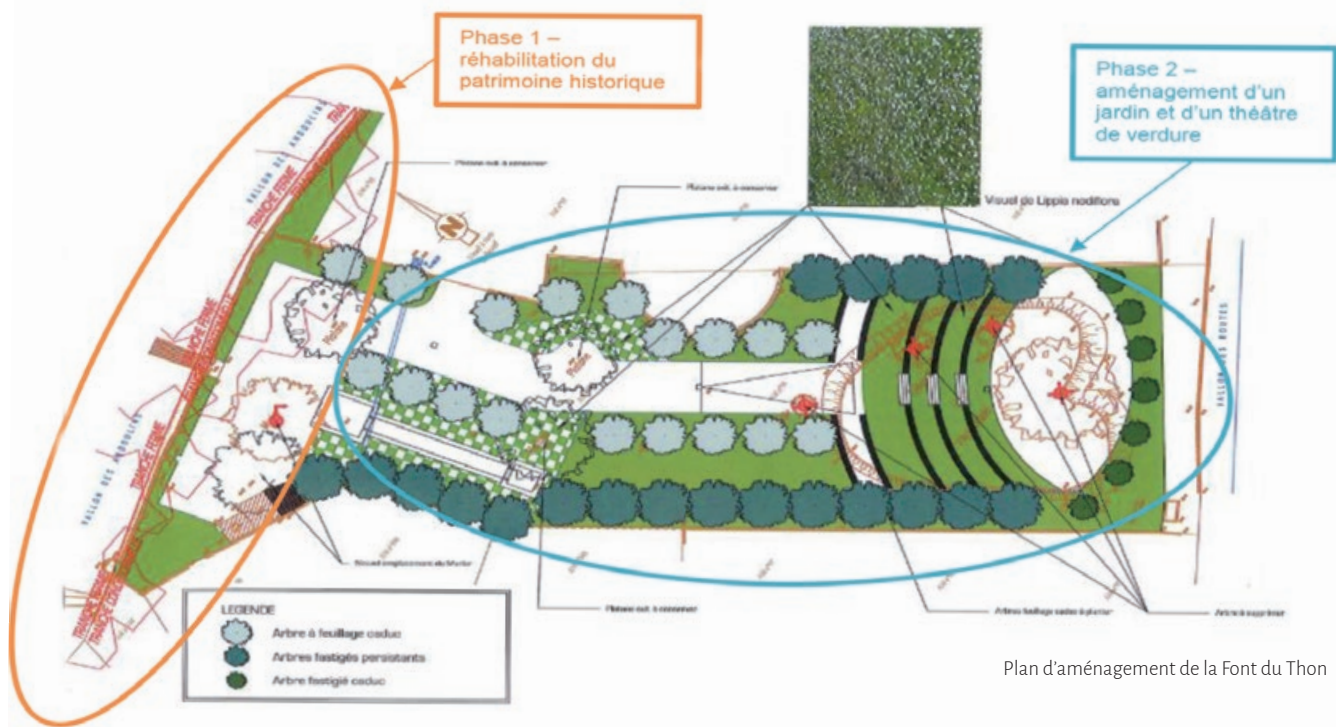
Progressivement, les habitations ont débordé cette zone pour venir s'enrouler autour de l'église au début du 18^{ème} siècle. La zone bâtie s'est ensuite étalée vers l'ouest pour retrouver la source d'Octon qui est à

l'origine de la dénomination historique de la «Font du Thon».

Été comme hiver, l'eau de la Font du Thon reste à une température constante de 14 degrés. Arboré de platanes centenaires, le lieu apporte un coin de fraîcheur l'été. La source alimente les fontaines du village et les multiples canaux d'arrosage. L'aire de pique-nique et le lavoir tel que nous les connaissons aujourd'hui date de 1954.

Dès 2020, le diagnostic de ce lieu historique montre qu'il est malheureusement tombé en désuétude ces dernières décennies et qu'il devient urgent de le réhabiliter, tant pour des questions de sécurité que pour le maintien du patrimoine de la commune.





Plan d'aménagement de la Font du Thon

Le souhait de ce projet de réhabilitation est de redonner à ce site toute sa splendeur et de permettre aux familles toucassines, aux habitants de la région ou aux voyageurs d'avoir la possibilité de connaître ce lieu et de profiter de ce site unique.

Le préprojet avait été présenté aux riverains fin 2021 pour ensuite faire l'objet d'études et de finalisation afin d'établir le plan de financement et la recherche de subventions.

La réhabilitation se déroulera en deux phases dont les travaux s'étaleront en 2023 et 2024.

La phase 1 concerne la partie historique du lieu (source-lavoir). Les murets détériorés par les racines des platanes ancestraux seront remis en état à l'aide de matériaux nobles (pierres naturelles) en respect du caractère historique du lieu. Les canaux et les canalisations existantes seront réhabilités ainsi que les sols réalisés en calade de pierres, résistants aux débordements des eaux. Les travaux garantiront un accès PMR, une mise en sécurité avec un éclairage

public économe en énergie. Enfin, ce lieu fera l'objet d'une mise en valeur pédagogique et historique à l'aide de panneaux d'information.

Adjacent au site historique, le terrain vague en friche d'une superficie de 2 179 m² sera aménagé en un lieu de rencontres sociales et culturelles. En effet, la municipalité souhaite développer des espaces verts de



« respiration » au sein du centre-ville et de la zone urbanisée.

L'aménagement du terrain (phase 2) sera lancé en 2024 dans le prolongement de la restauration patrimoniale. Il sera divisé en deux parties : un jardin et un théâtre de verdure. Le jardin, favorable au repos et la lecture, sera partagé entre zones ombragées par les platanes où des bancs seront installés. L'ancien canal du XIX^{ème} siècle sera réhabilité et l'eau pourra à nouveau circuler en circuit fermé pour éviter tout gaspillage de cette ressource naturelle. Le théâtre de verdure sera quant à lui aménagé pour y accueillir des représentations culturelles notamment estivales. Il sera volontairement très peu minéralisé et constitué principalement d'espaces verts.

Les marchés publics pour la réalisation des travaux de la phase 1 seront lancés avant l'été pour un démarrage des travaux avant la fin de l'année. Le coût total des travaux (phase 1 et 2) s'élève à 716 000 € HT (hors subventions en attente d'attribution).

LA CASA NIEVES, MAISON-ATELIER DU PEINTRE BLASCO MENTOR

Mis en lumière grâce à la médiatisation de la mission patrimoine de Stéphane BERN, ce joyau de notre patrimoine communal est le seul site choisi dans le Var pour bénéficier d'une aide financière pour son projet de réhabilitation.

En 2000, le peintre Blasco Mentor et sa femme Neige ont fait don à la commune de Solliès-Toucas d'une importante partie de la collection Mentor. Cette donation s'est trouvée complétée, en 2007, par le legs posthume de Neige, exceptionnel ensemble de peintures, dessins, sculptures de Mentor. La donation concerne également la maison-atelier de Mentor, la «Casa Nieves». L'étonnante demeure, accrochée à la colline et accessible du village, est implantée sur près d'un hectare de terrasses suspendues et arborées, et de jardins habités de personnages, et d'animaux mythologiques, d'oiseaux fantastiques, sculptures et créations de Mentor.

La Casa Nieves représente un véritable trésor, tant du point de vue de l'histoire de l'art que comme lieu d'attractivité pour la Commune et le Département. En 2020, les audits du patrimoine montrent que le lieu qui n'a pas fait l'objet de travaux d'entretien et de réhabilitation ces dernières années, doit être totalement fermé au public par sécurité. Certains pans de la maison sont susceptibles de s'effondrer en l'absence de mesures de protection et de confortement. La municipalité mandate immédiatement un cabinet



spécialisé pour la réalisation d'une étude globale du coût de réhabilitation et de priorisation des travaux (voir toucassin n°1 - février 2021 en ligne sur le site de la ville). Les coûts de réhabilitation sont énormes. La municipalité, en collaboration avec le Fonds de dotation Univers Mentor, a réalisé un gros travail de recherche de subvention dont le projet présenté à la mission Bern dans le cadre du loto du patrimoine.

Les travaux envisagés sont dans un premier temps l'indispensable mise hors d'eau par la réfection des toitures, tout comme la gestion des eaux pluviales autour de la Maison de façon à protéger le bâti et les œuvres (peintures, dessins, sculptures...) puisque les phénomènes d'infiltration et de condensation sont généralisés. Ces travaux de phase 1 ont démarré en février par la réfection de la toiture principale de la Maison (désamiantage et réfection de la

toiture avec des tuiles d'aspect vieilli pour ne pas dénaturer le site original). Le coût de cette 1^{ère} phase de travaux s'élève à 145 000 € HT. Cette intervention d'étanchéité nécessite également la réfection du toit terrasse et le confortement du mur en pierres sous la terrasse (sur lequel repose en partie la structure de la toiture) pour un coût de 51000 € HT.

La phase 1 se poursuivra par la mise en sécurité de l'atelier sculpture. La réfection du grand escalier extérieur et l'étanchéité de la grande terrasse seront réalisées en phase 2. Pour cette 2^{ème} partie des travaux, la fondation du patrimoine, dans le cadre de la mission Bern, a décidé d'octroyer une aide financière de 277 000 €.

Seulement après, pourront s'engager les travaux de restauration conventionnels concernant les façades et toutes les surfaces intérieures. Mais ces travaux dont les coûts s'élèvent à plus d'un million d'Euros ne pourront être supportés par le budget communal. Il faudra trouver des mécènes et des donateurs, mission dont fait l'objet le Fonds de dotation Univers Mentor.

En parallèle, un projet de restauration des magnifiques restanques du jardin est en cours d'étude avec le Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau.

Au final, la Casa Nieves réhabilitée sera le point de départ d'un haut lieu de tourisme et de culture ouvert à tous les publics, aux amateurs d'art, et aux artistes.



VIE COMMUNNALE

Sécurité SOLLIÈS-TOUCAS, « VILLE PRUDENTE »

En novembre dernier, la ville s'est vue décerner le premier cœur du label « ville prudente » déployé par l'association Prévention routière.

La distinction a été remise à Monsieur le Maire Jérémie Fabre, son adjoint à la sécurité Luciano Roberti et son adjoint aux travaux Hervé Jault lors du salon des maires à Paris. Ce label a pour objectif de valoriser les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières, et elles sont peu nombreuses à l'obtenir tant il est exigeant : ce label est détenu par 383 communes sur 35 000 en France.

Pour obtenir ce label, la commune a dû répondre à un questionnaire portant sur ses actions en termes de prévention et de sécurité routières. Après étude du dossier, notre commune a été sélectionnée et une visite a été effectuée sur le terrain par les bénévoles de l'association « Prévention routière ».



Le label récompense donc les actions menées depuis deux ans :

- Déploiements de caméras de vidéoprotection
- Aménagements devant les écoles (barrières, zone 20, piétonnier, ...)
- Extension des zones 30 (Rouvières, Tourdias et route de Valaury)
- Limitation aux camions de plus de 19t sur nos voiries
- Sensibilisation / information sur les réseaux sociaux
- Possibilité de signalements d'anomalies sur la voie publique via l'application mobile
- Aménagements sur la RD : piétonnier aux Papeteries, tourne à gauche en entrée de ville, mise en place de barrières et de feux tricolores
- Aménagements dans les quartiers : Les Lingoustes (mise en place de chicanes pour réduire la vitesse), les Rouvières (mise en place de chicanes et d'un stop pour réduire la vitesse)



Le DICRIM, C'est quoi ?

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a pour but d'informer la population sur les risques existants et les moyens de s'en protéger. Quelle attitude adopter en cas d'incendie ? Qui appeler en cas de mouvement de terrain ? Que faire lors d'une inondation ? Autant de questions qui trouveront leurs réponses dans ce document.

Notre commune est exposée à plusieurs types de risques : inondations, feux de forêt, glissements de terrain, etc. Notre environnement immédiat nous impose des règles qu'il est utile de respecter et de connaître, pour pouvoir vivre en harmonie avec lui. Dans cette optique, la municipalité a décidé de mettre en place une politique de prévention active.

LE DICRIM A ÉTÉ RÉALISÉ POUR :

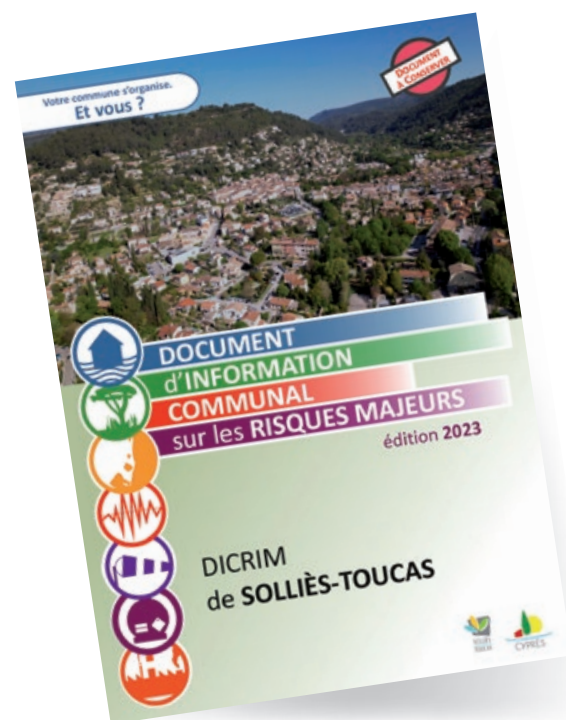
- Informer la population des risques présents sur la commune
- Décrire les actions de prévention mises en place par la municipalité et réduire les effets d'un risque majeur pour les personnes et les biens
- Informer sur les consignes de sécurité à respecter

En plus de son rôle pédagogique, le DICRIM synthétise le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui précise l'organisation prévue par la municipalité pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.

Avec le changement de municipalité, le PCS a été mis à jour : les élus et le personnel communal ont été formés afin de se préparer et de s'entraîner à faire face à des situations de crises très diverses. Des exercices en situations réelles ont été réalisés. Le PCS a d'ailleurs été déclenché en 2021 par le Préfet lors des fortes précipitations, entraînant la mobilisation de la cellule de crise composée des élus, du personnel municipal, des bénévoles de la réserve communale de sécurité civile, en lien avec les services préfectoraux, la gendarmerie et les pompiers du Var.

Un citoyen informé étant moins vulnérable : consultez régulièrement le DICRIM et conservez-le dans un endroit accessible.

Distribué avec votre Toucassin ou consultable en ligne sur www.ville-solliestoucas.fr



Crotte alors !

Une campagne de communication contre les déjections canines a été lancée dans le centre-ville depuis plusieurs mois. La ville souhaite tout d'abord sensibiliser les propriétaires canins de cette nuisance du quotidien avec un message humoristique et photos prises dans les lieux emblématiques du centre.

Cette campagne vise également à rappeler que laisser les déjections de son animal au sol est une infraction et que la police municipale verbalisera les propriétaires canins négligents.

Pour une ville propre et pour le bien vivre ensemble, la ville fait appel au bon sens de chacun et invite les propriétaires à ramasser les déjections de leur toutou.





La ville met à niveau son système de vidéo protection

Solliès-Toucas est une ville où il fait bon vivre. Les statistiques de la gendarmerie le montrent : notre commune n'est pas le lieu d'une grande délinquance mais de faits d'incivilités liés à la sécurité routière, aux dépôts sauvages, et aux troubles de la tranquillité publique. Autant de délits sur lesquels la municipalité souhaite prévenir mais également agir pour faire cesser ces comportements qui nuisent à la quiétude de nos quartiers.

Pour lutter contre les incivilités, mais également la petite délinquance et les cambriolages, la municipalité a décidé d'étendre et de moderniser son dispositif de vidéoprotection. L'audit réalisé en 2020 sur le parc montre que sur les 12 caméras existantes, seuls 20% sont exploitables.

Le projet de déploiement a été réalisé en concertation avec la gendarmerie et comprend la fourniture de caméras, du réseau de collecte et du dispositif d'enregistrement et de supervision. Le parc comptera, à terme, plus ou moins 45 caméras

et s'échelonnent sur plusieurs années pour un coût de 500 000 € minimum dont une partie est subventionnée par la CCVG.

Aujourd'hui, chaque caméra possède son propre réseau de transmission des informations : hertzien, câble, enregistrement local. A terme, le projet prévoit la création d'un réseau informatique intranet engendrant ainsi une forte diminution des frais de fonctionnement, avec un bien meilleur rendu.

Le déploiement de 22 caméras a démarré en 2022 (budget 2022) pour une mise en service début 2023.

La phase 2 du déploiement se poursuivra en 2023 par l'installation de 23 caméras, après le vote du budget en mars.

Les caméras utilisées sont équipées d'un éclairage infrarouge, au profit de la vision nocturne, favorisant une meilleure sécurité quelle que soit la qualité de l'éclairage urbain, qu'il soit présent ou absent

A savoir qu'elles ne filment que l'espace public. Par obligation légale, les parties privatives sont systématiquement floutées, préservant ainsi pleinement la vie privée des habitants.

R E T O U R E N / I M A G E S



15/10



FAITES DE LA MOUSSE



23/10

LA MARCHE ROSE



INAUGURATION DU CITY STADE À LA GUIRANNE



15/10

INAUGURATION DU PUMPTRACK À VALAURY



22/10





LES MARDIS



LES MARDIS C'EST PERMIS



29 | 31
OCT



HALLOWEEN - LE MOULIN HANTÉ



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

TELÉTHON



02/103
DEC



NOËL À SOLLIES-TOUCAS



17/12



NOUVEL AN CHINOIS



21/01



Le CMEJ accueille ses nouveaux élus

Les 6 nouveaux représentants de la jeunesse toucassine ont été intronisés lors du dernier conseil municipal du mois de décembre. Elus par leurs camarades de CM1, ils remplacent les 6 élus qui ont fait leur rentrée en septembre au collège. Les élus sortants ont remis écharpes tricolores et mallettes de « travail » aux nouveaux conseillers qui viennent compléter le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes.

Le CMEJ est composé de 12 élus de CM1 et CM2. Ils se réunissent régulièrement en séances de travail au cours desquelles ils réfléchissent aux projets qu'ils proposeront à Monsieur le Maire et au conseil municipal adulte. L'année dernière, leur projet des bancs de l'amitié a été mené dans les cours de l'école.

Actuellement, les jeunes élus travaillent sur le projet d'une « chaîne anti-gaspi ». Une collecte de dons sera organisée auprès des familles : vêtements, jouets et livres en bon état, pour être redistribués lors d'une journée événement à destination des enfants de la commune, des structures de la Ville et des associations.



Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

La municipalité invite chaque année, les nouveaux toucassins à une cérémonie de bienvenue. Cette année la cérémonie se déroulera **samedi 13 mai à 10h** à la salle des fêtes. A cette occasion, l'équipe municipale fera découvrir la ville et ses caractéristiques, et renseignera les nouveaux habitants sur les projets municipaux en cours et à venir. Ce moment de partage constitue une

occasion de faire connaissance, de découvrir Solliès-Toucas, son histoire et son patrimoine. Une manière conviviale de partager la qualité de vie exceptionnelle qui caractérise notre ville et qui séduit, chaque année, ceux qui font le choix de s'y installer. Au programme : Visite commentée de la commune, Présentation des élus et des projets, Remise des cadeaux de bienvenue, Pot de l'amitié.

ACCUEIL



LES NOUVEAUX ÉLUS :

Ambre ARND	Gabriel LEROUX
Chrys COLOMBUS	Jade Le POTIER
Lisa CERVERA	Eliott MARTINEZ

D'autres projets sont encore en cours de réflexion et seront proposés à Monsieur le Maire dès qu'ils seront aboutis tels que :

- La création de passages piétons colorés devant les écoles
- La création de décors sur les portails de l'école élémentaire
- La customisation du chalet pour l'accueil des familles au périscolaire et à l'accueil de loisirs
- La création de bancs des enfants au Pumptrack et/ou city stade



Si vous avez emménagé sur la commune depuis mai 2022 et que vous souhaitez participer à cette rencontre, inscrivez-vous dès maintenant et jusqu'au 15 avril auprès du service communication.

☎ 04 94 28 90 47

✉ communication@mairie-solliès-toucas.fr

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La commune lance une étude participative de mobilité

La municipalité a engagé une réflexion sur les enjeux de circulation, de mobilité et de stationnement dans les quartiers allant de la Font du Thon vers les Andoulins, route forestière, route de Valaury. Toujours dans sa démarche participative, la municipalité invite la population à participer aux tables rondes qui seront organisées cette année.



En novembre dernier, une présentation de l'étude participative a été faite à la salle des fêtes par le cabinet Horizon conseil. L'étude a pour objectif d'approfondir les connaissances sur les pratiques de mobilités et ainsi se doter d'une stratégie d'action pour les années à venir.

Dans un premier temps, le bureau d'études a placé sur nos routes des capteurs directionnels et des compteurs qui vont permettre de mieux connaître et de quantifier les flux de déplacements. Ensuite, une restitution des données sera proposée aux citoyens ainsi que des ateliers où chacun pourra s'exprimer et proposer des idées d'amélioration pour nos déplacements. L'objectif de ces tables rondes en présence des élus et des experts du cabinet d'études sera de permettre aux habitants de ces quartiers de discuter d'axes d'amélioration en prenant en compte l'intérêt général, les contraintes techniques ainsi que les contraintes financières de la commune. Depuis deux ans, la municipalité a choisi de construire la ville avec tous les citoyens. Pour cette étude, elle a souhaité une participation active des habitants qui sont les mieux placés pour connaître les conditions de vie et de mobilité dans leur quartier.

Beaucoup de personnes se sont déjà inscrites lors de la réunion publique pour participer aux ateliers citoyens. Chaque quartier doit être représenté. N'hésitez pas à vous concerter entre voisins et à désigner des représentants.

Inscriptions par mail : [✉ cabinet@mairie-sollies-toucas.fr](mailto:cabinet@mairie-sollies-toucas.fr)

Concertation publique

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATIONS (PPRI)

La concertation, organisée par la préfecture du Var (DDTM), a pour objectif d'informer la population du contenu du PPRI et de lui permettre d'exprimer son avis.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 26 novembre 2014 prescrivant l'élaboration d'un PPRI sur la commune, le projet de PPRI fait l'objet des modalités de concertation suivantes :

- Une exposition du dossier en mairie
- Un registre papier d'observations sur lequel le public pourra s'exprimer durant toute la durée de la concertation. Il sera mis à disposition en mairie aux jours et heures d'ouverture au public

→ Une réunion publique **le 18 avril 2023 à 18h30 en salle des fêtes**

→ Une information et mise à disposition du dossier sur le site internet des services de l'Etat dans le Var : www.var.gouv.fr

→ Un registre dématérialisé à l'adresse mail : [✉ ddtm-ppri-sollies-toucas@var.gouv.fr](mailto:ddtm-ppri-sollies-toucas@var.gouv.fr)

La concertation se tient **du 3 mars au 9 mai 2023.**



VIE ÉCONOMIQUE

Première rencontre économique

Le 17 novembre, à l'initiative d'Éric MATTEODO, Maire-adjoint en charge des finances, de la revitalisation du centre-ville et de la vie locale, et des élus de sa commission, une rencontre avec les entreprises toucassines a eu lieu. Cela a permis de mettre en lumière un tissu économique très diversifié et très riche puisque plus de 70 entrepreneurs ont répondu présents. L'objectif était d'établir un lien entre la commune et ses entreprises pour échanger sur des actions conjointes qui pourraient être menées.

En collaboration avec la CCI du Var, la Fédération du BTP 83, la CAPEB 83, la Chambre de l'Artisanat, de nombreux thèmes ont ainsi pu être abordés tels que la formation, la publicité, les marchés publics, les aides, etc. Deux représentantes de l'association des commerçants et artisans toucassins, Virginie de SV coiffure

et Sophie de la boulangerie La Maison de Florette ont aussi présenté leur association et les actions menées pour dynamiser la vie économique locale (f : l'association commerces et artisans de Solliès-Toucas).

À l'issue de cette rencontre, la municipalité a décidé de lancer la création d'un annuaire répertoriant les entreprises toucassines. Cet annuaire sera accessible sur le site internet et l'application mobile de la ville. Une version papier pourrait voir le jour et être distribuée avec le journal municipal et/ou mise à disposition dans les commerces de proximité. Ce projet vise à promouvoir les entreprises de notre territoire.

Les entreprises, artisans et commerçants toucassins désirant faire partie de cet annuaire doivent se faire connaître en envoyant un mail à l'adresse suivante : vieeconomiquesolliestoucas@gmail.com (démarche totalement gratuite)



Marché hebdomadaire

Parce qu'ils sont l'âme de notre village, les commerçants de proximité méritent une attention toute particulière. Alors, que ce soit pour un achat exceptionnel, ou même une habitude de consommation, pensez à acheter chez vos commerçants de proximité.

Tous les samedis matin en centre-ville



La Font du Thon illustrée

Pour l'année du patrimoine, la municipalité a dévoilé l'illustration du lieu historique, berceau de notre commune : la Font du Thon (Voir page 5). Après le centre-ville et le hameau de Valaury, l'ancien lavoir et ses majestueux platanes ont été croqués par l'artiste Yvan TESI.

Les 3 illustrations sont déclinées en grand format 70x50 (40€), en petit format 40x30 (32€), en Cartes postales (1.50€), Magnets (4.50€).

En vente à l'accueil de la mairie.



Les élus se forment

Les élus du conseil municipal ont participé au mois de novembre à une journée de formation destinée à l'ensemble des élus qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition. Les formations proposées chaque année permettent d'approfondir des sujets parfois complexes, de débattre et surtout que chaque élu ait le même niveau d'information permettant à chacun de voter les délibérations ou de s'exprimer en connaissance de cause.

Le thème de cette formation était bien choisi tant il est d'actualité : « la commune face aux abandons et aux dépôts illégaux de déchets », sujet très juridique et très complexe.

La réponse juridique aux infractions de dépôts illégaux de déchets s'appuie sur plusieurs codes (environnement, CGCT, pénal, forestier) et doit être adaptée à chaque situation. C'est en cela que l'action des Maires vis à vis des infractions est extrêmement compliquée et que les solutions miracles n'existent pas sinon bon nombre de communes auraient déjà éradiqué ces incivilités.

La première difficulté est d'identifier l'auteur des infractions ou de constater un flagrant délit, notre police municipale ne pouvant être constamment derrière chaque poubelle.

Le déploiement de caméras ne résoudra pas totalement ce problème d'identification puisque financièrement nous ne pouvons pas couvrir toute la commune.

Il faut savoir que la loi n'autorise pas le Maire à dresser une contravention directe à un auteur de délits identifié par caméra. Un PV de constat est systématiquement envoyée au procureur qui est le seul habilité pour entamer une procédure.

La conclusion de cette journée est que la législation en vigueur apporte peu de réponses efficaces pour faire cesser ces infractions qui nous empoisonnent tous.

La municipalité œuvre depuis deux ans, dans le cadre légal, pour sanctionner comme il se doit les auteurs des faits. Mais une ville propre ne dépend pas seulement de l'efficacité des services municipaux.

Il faut pouvoir compter sur le civisme de tous pour faire de Solliès-Toucas une ville agréable à vivre.



Un conciliateur de justice à votre service

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis.

Il intervient dans des litiges de droit privé (le droit public étant du Défenseur des droits ou du tribunal administratif). Il intervient dans de nombreuses affaires : problèmes de voisinage (mitoyenneté, clôture, haie, végétation, bruit, etc.), conflits entre propriétaire et locataire, différends entre client et fournisseur de services (entreprises locales ou opérateurs téléphoniques), etc. Auxiliaire de justice bénévole assermenté, Marc GOUDEMANT est au service des administrés du canton de Solliès-Pont dont Solliès-Toucas.



Il intervient dans les conflits et aide à leur résolution en renouant la communication avec les différentes parties. Une démarche souvent gagnante puisque près des deux tiers des affaires sont réglées en un mois. La conciliation étant une démarche gratuite, n'hésitez pas à faire appel à lui.

Tous les 4^{èmes} mardis du mois (sauf juillet/août) de 9h00 à 11h30 sur rendez-vous en Mairie.

Prise de rendez-vous
☎ 04 94 28 90 47

Le
TOUCASSIN

*Bulletin d'information
de la commune de Solliès-Toucas*

Hôtel de Ville de Solliès-Toucas
83210 Solliès-Toucas

Responsable de la publication : Jérémie FABRE

Rédaction et photos :

Mairie Solliès-Toucas, Natacha ADDOU

Maquette : et si...

Impression : Imprimerie Sira

Permanences en Mairie :

rendez-vous au 04 94 28 90 47

Mission locale :

sur RDV tous les jeudis après-midi
à partir de 14h.

Avocat :

sur RDV tous les premiers vendredis
de chaque mois à partir de 15h.

Conciliateur de justice :

sur rdv tous les 4^{ème} mardis du mois
à partir de 9h.

Entr'aide Sociale :

sans RDV le 1^{er} mardi du mois
à partir de 11h.

Permanences assistantes sociales :

le lundi et mardi après-midi
et le jeudi matin sur RDV

Tribunes Politiques

Le printemps est là et les festivités vont reprendre dans notre commune. La trêve hivernale nous a permis de préparer le riche programme qui débutera dès le mois de mars. Nous renouvelons les événements organisés l'année dernière mais enrichis de nouveautés et ça va démarrer très fort : le printemps des poètes, avril bleu, le Festival So même, le festival de magie, terre d'artistes, la pitchounette, la journée de l'environnement...

Au mois de juin, nous accueillerons à la salle des fêtes une très belle exposition de maquettes de sous-marins et une rétrospective de l'épopée du Cdt l'Herminier. Cet événement organisé en partenariat avec l'association Fraternité Forces Sous-Marines sera clôturé le 18 juin par la cérémonie commémorative à la stèle du Cdt l'Herminier, avenue du Sous-marin Casabianca.

Cette année, les associations toucassines sont également très dynamiques et c'est pour nous une réelle satisfaction. Nous leur apporterons notre soutien logistique et/ou financier. Certaines associations sont partenaires sur les manifestations organisées par la ville, d'autres proposent leurs événements que vous retrouverez en dernières pages de ce journal, sur le site de la ville, sur nos réseaux sociaux.

Nous poursuivons donc notre volonté de créer du partage et de la cohésion à travers ce beau programme, aidés par nos associations et les bénévoles que nous remercions, et nous espérons vous y retrouver nombreux.

Le groupe majorité

Les budgets communaux sont particulièrement impactés par les contraintes financières et économiques. Notre vigilance sera accrue lors de la présentation dans les prochaines réunions du conseil municipal.

La majorité se targue d'avoir effectué 60 % de son programme électoral (?) ... La plupart des opérations d'envergure réalisées jusque-là découlent de projets envisagés avant 2020. (PADD, PLU, RD554, avenue Tourdias, bâtiments publics, ...).

A mi-mandat, le débat d'orientation budgétaire 2023 devrait présenter les projets structurants qui engageront réellement l'avenir de notre commune. Avec vous nous les étudierons. Nous soutiendrons activement ceux qui seront nécessaires au bien être de la population dans le respect de notre environnement et de la préservation de nos ressources naturelles.

La réalisation des logements sociaux se poursuit, certains seront attribués cette année. Une majorité de Toucassins peut et doit pouvoir en bénéficier. Pensez à vous rapprocher du CCAS.

Bien que la période des vœux ne soit plus d'actualité, nous vous souhaitons de vivre une belle année 2023. Prenez soin de vous et de vos proches.

Le groupe «Toucas A Venir»

COHÉSION SOCIALE



CCAS, un bilan 2022 sous le signe de la solidarité

Le Centre Communal d'Action Sociale propose chaque année des temps forts guidés par des valeurs de solidarité, de cohésion sociale et de lutte contre l'isolement. En 2022, de nombreux ateliers ponctuels ont été proposés aux seniors : « sommeil », « numérique », « gym douce », « bien-être », « mémoire ». L'atelier « tricot », qui se réunit tous les lundis de 14h à 17h au CCAS, a permis la réalisation de layettes pour l'association « les bout'chou » et des tricotés pour les maraudes. Les tricoteuses ont également participé aux journées de l'environnement en juin afin de transmettre leur savoir-faire.

Des festivités dédiées aux seniors sont également inscrites à l'agenda de la ville, elles sont un peu comme des rendez-vous annuels et habituels : le loto du carnaval en mars, le thé dansant en mai, la semaine bleue en octobre, le repas de Noël, la distribution des colis et des douceurs de Noël au mois de décembre.

Une nouveauté en 2022 : le pique-nique intergénérationnel organisé début juillet a été une réussite.

Le CCAS se mobilise chaque année pour le téléthon. Avec la participation des associations (Asso Devie, Ecole Cantonale de Musique, les Baladins), des commerçants (dotations pour le loto), du défi rameur organisé par des Toucassins, le week-end d'animations et la cagnotte en ligne ont permis de récolter **2 652,20€**.

Retrouvez toutes les animations du CCAS et les dates d'inscription sur le site de la ville : www.ville-solliestoucas.fr rubrique agenda



Mutuelles communales un accès aux soins pour tous

La santé est assurément ce que nous avons de plus précieux. Malheureusement, il arrive de plus en plus fréquemment que certains d'entre nous ou de nos proches, pour des raisons financières, soient contraints de renoncer à des soins pourtant essentiels.

Dans un contexte de fragilisation du pouvoir d'achat, la Ville de Solliès-Toucas, avec l'aide du Centre Communal d'Action Sociale, a souhaité mettre en place des mutuelles communales sans limite d'âge, sans questionnaire de santé, ni conditions de ressources. Le seul critère est d'être domicilié sur Solliès-Toucas. Les mutuelles vont permettre aux habitants de bénéficier d'une couverture santé de qualité et

à des prix avantageux grâce à des conditions négociées selon les besoins identifiés.

Il n'y a aucune participation publique au coût de la mutuelle ; la Commune est uniquement acteur intermédiaire entre les administrés et l'organisme. Un bureau au CCAS est mis à la disposition des deux mutuelles pour y effectuer des permanences.

Pour tout renseignement :

Mut'Com :

Le lundi matin sur rendez-vous entre 8h30 et 12h00 à partir du 9 janvier
✉ fdubuisson@lamutuellecommunale.com
☎ 06 36 13 77 19

La Mutuelle Familiale :

Le mercredi sur rendez-vous entre 9h00 et 12h00 à partir du 11 janvier
✉ jmbaillet@mutuelle-familiale.fr
☎ 06 07 57 24 57

AU PROGRAMME DU PRINTEMPS !

Pour plus de détails, rendez-vous sur
www.ville-solliestoucas.fr,
sur l'appli mobile et réseaux sociaux

TERRE D'ARTISTES

MAX ROMEO THE ULTIMATE TOUR

Le 20 mai 2023

Solliès-Toucas est, à n'en pas douter, un lieu où les artistes aiment à vivre, se reposer ou se produire.

Au fil du temps, qu'il s'agisse d'Aragon, de Thyde Monnier, de Blasco Mentor, de Rhoda Scott, ou d'autres grands noms qui ont marqué l'histoire des arts du XX^{ème} et du XXI^{ème} siècle, les artistes ont toujours trouvé dans cet écrin singulier, un lieu d'expression ou d'inspiration riche.

Voilà tout le sens de l'événement « Terre d'artistes » : proposer à nos publics des rendez-vous d'exception pour que cette histoire, ce lien avec les arts et la musique notamment se perpétuent et s'expriment dans le cadre d'un spectacle vivant et populaire. En cette année 2023, en collaboration avec MAD IN EVENT, c'est un moment unique que la Ville de Solliès-Toucas est heureuse de vous proposer ; un rendez-vous avec l'un des plus grands noms de l'histoire du Reggae : MAX ROMEO.

Au côté d'artistes tel que BOB MARLEY ou PETER TOSH, avec des titres et des albums de légende tel « Chase the Devil » repris notamment par l'immense JAY-Z, MAX ROMEO a contribué à fabriquer la légendaire histoire du Reggae. Aujourd'hui, à près de 80 ans et après une année 2022 où il a été programmé sur les plus grandes scènes mondiales (Rototom Sunsplash, SummerJam), celui qui annonçait en janvier de cette année mettre fin à sa carrière, fera une tournée d'adieu d'anthologie accompagné sur scène de ses enfants AZIZI et XANA ROMEO.

Une soirée de légende sur nos terres toucassines pour un plateau d'exception de deux heures trente avec en première partie deux autres très grands noms de la musique Reggae : DROOP LION et LUTAN FYAH. Entrée 12€. Prévente en ligne.

FESTIVAL DE MAGIE

Du 05 au 07 mai 2023

Pour cette nouvelle édition de notre festival de magie, nous avons sorti de notre chapeau un programme mirobolant à faire tourner la tête de toute la famille !!!

Du vendredi 05 mai au dimanche 07 mai ce ne sont pas moins de 4 spectacles différents qui vous seront offerts. Vous pourrez également découvrir durant ce week-end spécial, un musée de la magie et participer à de nombreux ateliers d'initiation. Un mini-marché vous sera également proposé : vous pourrez y trouver tous les accessoires qui feront de vous le Grand Magicien que vous avez toujours rêvé d'être, tout en dégustant une crêpe ou une boisson grâce aux différents stands de restauration pendant que des magiciens viendront, sous vos yeux, faire quelques « close-up » (tour de magie pratiqués de façon très proche). Trois jours d'immersion dans les univers enchanteurs de la magie avec : Claude Arlequin, Jérôme Canolle, Thierry Mercurio, Alain Lebel, Hayden, Damien Dubi ainsi que le Cercle des Magiciens du Var.

Attention ! Les spectacles et les ateliers sont gratuits et uniquement accessibles sur réservation (ouverture des réservations dès le 13 mars au standard de l'hôtel de Ville).



FESTIVAL SO MÔMES

Du 20 au 23 avril 2023

Pour cette deuxième édition du Festival So Mômes, déjà des « classiques » qui reviennent pour ravir notre jeunesse : « Espace Manga », tournois de jeux vidéos avec des lots de fou à gagner, structures gonflables et des jeux en veux-tu en voilà, mais aussi des ateliers de pratiques artistiques et des goûters.

So Mômes 2023, ce sont aussi quelques nouveautés à découvrir pour un programme encore plus riche et toujours aussi ludique : une soirée CosPlay avec DJ et dancefloor, une journée « Escape Game », du « Laser Game », des tournois de foot...

Et oui ! SoMômes, c'est le summum du festival jeunesse pendant 4 jours partout dans la ville... et c'est gratuit !!!



PORTRAIT DE TOUCASSIN(E)



Le 28 novembre dernier, le conseil municipal a voté une aide de 500€, au titre de sportive de haut niveau, pour financer son matériel d'entraînement et de compétition.

Anais Coquard En plein dans le mille !

La concentration est à son paroxysme, la respiration ralentit, le corps est aligné, le bras se lève et redescend en douceur, les yeux fixent l'objectif. Enfin, la respiration se bloque, le doigt peut exercer sa douce pression sur la détente et le coup part en plein cœur de cible.

Vous l'aurez compris Anais Coquard pratique une discipline très particulière, le tir sportif au pistolet.

A bientôt 18 ans, cette jeune Toucassine pratique ce sport depuis 2017 à la Société de tir de Toulon, club créé après-guerre. Le tir sportif n'est pas un sport très médiatisé, souvent méconnu voire entaché d'a priori mais il est sécurisé, très encadré et ses valeurs correspondent aux valeurs traditionnelles du sport : la progression, le plaisir, le respect, la méthode, le contrôle de soi, la concentration, l'engagement, l'intégration, l'esprit d'équipe, l'amitié, la fraternité, la responsabilité, le dépassement de soi et l'autonomie.

Anais pratique plusieurs disciplines de tir : le pistolet 10 mètres, le pistolet vitesse 5 cibles à 10 mètres et le pistolet vitesse « 3/7 ».

Depuis son passage en catégorie « cadets », elle a poursuivi dans la discipline « pistolet », répartie en 2 saisons au niveau national : une saison dite « indoor » comportant des épreuves à une distance de tir de 10 mètres et une saison dite « outdoor » comportant des épreuves à une distance de 25 mètres.

Le moins que l'on puisse dire c'est que son palmarès est impressionnant car depuis 2018, ce ne sont pas moins de 5 titres de championne départementale du Var, 4 titres de championne régionale de la Ligue PACA et un titre de vice-championne de France par équipe toutes disciplines de tir confondues !

Mais le tir n'est pas tout dans la vie d'Anais. En effet, actuellement en première générale spécialités SVT, Physique et Mathématiques, elle souhaite s'orienter vers des études autour du soin à l'homme comme la médecine, la psychiatrie, la kinésithérapie ou l'ostéopathie.

Enfin, sportivement, Anais souhaite intégrer l'équipe de France pour des compétitions européennes et internationales dans le but un jour de décrocher un quota afin de participer aux Jeux Olympiques de 2024.





La Font du Thon ou le lavoir de nos ancêtres

L'ORIGINE

Un trousseau de mariée se composait jadis d'une bonne réserve de linge (torchons, draps, serviettes, chemises, etc...). Pendu pour ne pas moisir, le gros des vêtements sales attendait au grenier la grande lessive de plusieurs jours, opérée une ou deux fois par mois. Moyennant rétribution, en hiver, les familles aisées pouvaient faire appel à une lavandière. Pour raison d'éloignement, celles qui n'avaient pas accès aux puits, aux lavoirs ou aux fontaines, lessivaient sur une pierre ou une planche inclinée installée au bord d'une source, d'un cours d'eau ou d'un étang. A l'aide d'une brouette, un long trajet de retour avec le linge mouillé et pesant, suivait souvent ce labeur ingrat opéré dans une position inconfortable... A la fin du XVII^{ème} siècle, la région des Solliès comptait

quelques bassins privés réservés à ceux qui s'acquittaient d'une dîme pour la lessive. Cela évitait la surpopulation mais surtout garantissait une certaine discrétion car dans les lavoirs dit « populaire » (gratuit), suivant l'état du linge, les commérages allaient bon train. Ces vasques exigeaient de s'installer à genoux. L'origine du lavoir public de Solliès-Toucas édifié sur un terrain privé appartenant à la famille filliol puis à Odile Blacas, remonte aux années 1900-1905 (?). Après délibération et acceptation du conseil municipal, monsieur Moutton Laurent, Maire, décide l'aménagement au lieu-dit « la fouan d'Octoun » (fontaine d'Octon) d'un lavoir destiné à l'usage public de façon à bannir le lavage « de toutes choses » dans la grosse fontaine de la place de l'église et celle de la « placette du troc » (devant la boulangerie).



HISTOIRE TOUCASSINE

LA LOI IMPÉRIALE DE 1851

Soucieux d'hygiène publique, Napoléon III favorisa l'édification des lavoirs. Un prêt du « Pari mutuel » couvrait jusqu'à 75% du prix des travaux si le maire respectait certains points :

- Rapprocher le site des usagers
- Fixer une hauteur des bacs autorisant le lavage debout
- Isoler le lieu du soleil et des intempéries par un toit
- Placer des égouttoirs pour alléger la charge au retour
- Scinder le bassin, l'eau devant couler du plus propre vers le plus sale pour limiter les épidémies, surtout le choléra

Le lavoir s'avérant un bâtiment public incontournable, les constructions prospérèrent et la lessive fut peu à peu bannie des fontaines. Les villages de Provence s'étant bien équipés, les chantiers fléchirent à partir de 1914. L'eau courante à domicile, les lessiveuses en zinc et surtout les machines à laver firent lentement oublier ces édifices. Gratuits, ils n'assuraient plus très souvent que les rinçages qui étaient grands consommateurs d'eau. Beaucoup de lavoirs furent alors détruits pour créer quelques places de parking... Cette tendance semble s'être arrêtée. Beaucoup de municipalités, fières de leur richesse historique, dans le cadre de la remise en valeur de leur patrimoine communal, restaurent et parfois fleurissent les édifices sauvés de la démolition.

Jean-Claude VINCENT
Historien communal

Agenda

▲ Mercredi 15 mars
**SÉANCE DE CINÉMA
INTERGÉNÉRATIONNELLE**

Organisée par le CCAS
Salle des fêtes

▲ Jeudi 16 mars
LOTO DU FOYER CANOLLE
Salle des fêtes

▲ Dimanche 26 mars
**AUDITION DE PRINTEMPS
de l'Ecole Cantonale de Musique**
Salle des fêtes

▲ Samedi 01 avril
CARNAVAL DU COF
Centre-ville

▲ Dimanche 16 avril
**CHAPITRE
DES COMPAGNONS DE L'AÏOLI**
Organisé par les Compagnons de l'Aïoli
Salle des fêtes

▲ Du jeudi 20 au dimanche 23 avril
FESTIVAL SO'MÔMES
Escape game, e game, laser game...
Centre-ville
Organisé par la municipalité

▲ Jeudi 27 avril
LOTO DU FOYER CANOLLE
Salle des fêtes

▲ Dimanche 30 avril
**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
« Journée nationale du souvenir de la
déportation »**
Organisée par la municipalité

▲ Du vendredi 05 au dimanche 07 mai
FESTIVAL DE MAGIE
Organisé par la municipalité
Centre-ville / Salle des fêtes

▲ Samedi 06 mai
VIDE GRENIER
Organisé par l'association des commerçants
Centre-ville

▲ Lundi 08 mai
**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
de la « Victoire du 8 mai 1945 »**
Organisée par la municipalité

▲ Lundi 08 mai
COURSE DE LA VICTOIRE
Course pédestre de 13 km
Organisée par le COF

▲ Vendredi 12 mai
RÉCITAL D'ORGUE
Église Saint-Christophe
Organisé par les amis de l'Église St-Christophe

▲ Samedi 13 mai
**CÉRÉMONIE D'ACCUEIL
des nouveaux habitants**
Inscription au 04 94 28 90 47
Jusqu'au 15 avril
Organisée par la municipalité

▲ Dimanche 14 mai
VIDE GRENIER
Organisé par l'Amicale du CCFE
Boulodrome

▲ Mardi 16 mai
SPECTACLE
Organisé par le CCAS
Salle des fêtes

▲ Vendredi 19 et samedi 20 mai
WEEK-END THÉÂTRAL
Avec la compagnie Les Baladins
Salle des fêtes

▲ Samedi 20 mai
CONCERTS TERRE D'ARTISTES
Organisés par la municipalité et Mad in Event
Espace Lanza

▲ Du Vendredi 26 au dimanche 28 mai
**DÉCOUVERTE
DU BURKINA FASO**
Organisée par l'association L.A.C.L.E.F.
Salle des fêtes

▲ Tous les mardis du 30 mai au 29 août
**MARCHÉ ESTIVAL
DES PRODUCTEURS LOCAUX**
Organisé par l'association TOUCAS'IN
Boulodrome

▲ Mardi 06 juin
**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
« Jeunes maquisards fusillés à Siou Blanc »**
Organisée par la municipalité

▲ Samedi 10 juin
LOTO PAËLLA NOCTURNE
Organisé par l'association des commerçants
Au boulodrome

▲ Du 15 au 18 juin
**EXPOSITION DE MAQUETTES
DE SOUS-MARINS**
**Rétrospective de l'épopée du Cdt
l'Herminier**
Organisées par La municipalité en partenariat
avec Fraternité Forces Sous-Marines
Salle des fêtes

▲ Vendredi 16 juin
**MUSIQUE ET PATRIMOINE
EN PAYS VAROIS**
Piano et orgue - création mondiale
Église Saint-Christophe
Organisé par les amis de l'Église St-Christophe

▲ Samedi 17 juin
CONCERT LA PITCHOUNETTE
**La fête qui réveille la musique avant
tout le monde !**
Organisé par la municipalité
Centre-ville

▲ Dimanche 18 juin
**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
« L'Appel du 18 juin 1940 du G^{ral} de Gaulle »**
Organisée par la municipalité

▲ Samedi 24 juin
GALA DE DANSE
Piège de Lumière
Espace Lanza

▲ Dimanche 25 juin
**AUDITION DE FIN D'ANNÉE
de l'Ecole Cantonale de Musique**
Salle des fêtes

▲ Mardi 27 juin
AÏOLI
Organisé par le CCAS
Salle des fêtes

▲ Vendredi 30 juin
SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE
Aérial & familyFit
Espace Lanza

PRINTEMPS DES POETES

Organisé par la municipalité

▲ Du samedi 11 au lundi 27 mars
**THÈME « LES FRONTIÈRES »
APPEL À POÈMES**

Déposez vos poèmes jusqu'au
11 mars à la bibliothèque,
à l'accueil de la mairie ou par mail
culture@mairie-sollies-toucas.fr

▲ Du 28 février au 17 mars
CHASSE AUX TRÉSORS
pour les enfants
Renseigne-toi à la bibliothèque

▲ Vendredi 17 mars
**PRÉSENTATION
DE LA REVUE « TESTE »**
Moulin Arnaud

▲ Samedi 18 mars
ATELIER D'ÉCRITURE
suite à la chasse aux trésors
avec l'association PASSANLOU
Atelier pour enfants - Sur réservation
Moulin Arnaud

▲ Samedi 18 mars
PIÈCE DE THÉÂTRE
« Derrière les murs »
avec la compagnie de l'Ephémère
Pièce pour adultes *sur réservation*
Salle des fêtes

▲ Vendredi 24 mars
LECTURE DES POÈMES
de l'appel à poème par Les Baladins
Salle des fêtes

LE MARDI C'EST PERMIS

▲ Mardi 21 mars
SPECTACLE « ORIGINE »
Salle des fêtes

▲ Mardi 12 avril
CINÉ-CLUB DE LA BIB
Salle des fêtes

▲ Mardi 09 mai
LUDOTHÈQUE
Avec Yakajouer
Salle des fêtes

▲ Mardi 23 mai
ATELIER CERCEAUX AÉRIENS
Avec l'association Aérial & FamilFit
Moulin Arnaud

▲ Mardi 06 juin
SPECTACLE
Avec l'association Aérial & FamilFit
Salle des fêtes

AVRIL BLEU

▲ Samedi 01 avril
VERNISSAGE EXPOSITION
Moulin Arnaud

▲ Samedi 08 avril
**RENCONTRES, TABLE RONDE,
CONFÉRENCE, CINÉ...**
Salle des fêtes

▲ Samedi 15 avril
DUO COMIQUE, SPECTACLE
Aérial & Familyfit, goûter...
Salle des fêtes

▲ Du 20 au 22 avril
SALLE SENSORIELLE
École maternelle



Plus d'infos disponibles sur notre site
www.ville-solliestoucas.fr